



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

GROUPE CONSULTATIF POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE PROJET

CREATION D'UN TECHNOPOLE PHARMACEUTIQUE
ET BIOTECHNOLOGIE



PILIER 3

 01 SECTEUR / DOMAINE	PROMOTION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS / SANTE
 02 INSTANCES DE MISE EN ŒUVRE	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
 03 POINT FOCAL	NOM & PRÉNOMS : Solange Amichia FONCTION : Directrice Générale du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) TÉLÉPHONE : +225 05 55 55 01 97 / 07 08 83 24 11 E-MAIL : opportunités-projets@cepici.ci
 04 PARTIES PRENANTES DU PROJET	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle Ministère des Infrastructures et de l'Entretien Routier Ministère des Transports et des Affaires Maritimes Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
 05 ZONE D'EXÉCUTION	RÉGION(S) : Abidjan DÉPARTEMENT(S) : Abidjan LOCALITÉ(S) : Abidjan
 06 DATE DÉBUT & FIN DU PROJET	DATE DE DÉBUT : 2028 DATE DE FIN : 2033 DURÉE : 6 an(s)
 07 OBJECTIFS PROJET DU	CONTEXTE Le marché pharmaceutique ivoirien, estimé à plus de 130 milliards de FCFA, demeure fortement dépendant des importations, qui couvrent près de 90 % des besoins nationaux, la production locale représentant moins de 10 % de l'offre. Cette dépendance, mise en évidence par les récentes crises sanitaires, constitue un enjeu majeur pour la souveraineté sanitaire du pays et le renforcement de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Dans ce contexte, l'État ambitionne de porter la production locale de médicaments génériques à 30 % des besoins d'ici 2030, conformément aux orientations régionales de l'OOAS et de l'UEMOA. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet de Technopôle Pharmaceutique et Biotechnologique, conçu comme une plateforme intégrée réunissant les industries pharmaceutiques, les centres de recherche et développement, les établissements de formation, ainsi que les acteurs de la logistique et des services. En favorisant l'innovation, le transfert de technologies, la production locale et le développement des compétences, ce technopôle vise à structurer durablement l'industrie pharmaceutique nationale et à positionner la

	Côte d'Ivoire comme un pôle régional de référence dans le domaine pharmaceutique et biotechnologique. PROBLÈME À RÉSOUDRE La forte dépendance aux importations de médicaments et la faiblesse de l'appareil productif local, qui menacent la sécurité sanitaire nationale et freinent la valorisation de la recherche et de la biodiversité locale OBJECTIF GÉNÉRAL Créer un pôle d'excellence intégré de niveau international dans la production, la R&D et la formation pharmaceutique, contribuant significativement à la souveraineté sanitaire et au développement économique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région OBJECTIFS SPÉCIFIQUES 1. Développer une base industrielle pharmaceutique compétitive; 2. Renforcer les compétences et les ressources humaines du secteur pharmaceutique; 3. Stimuler la recherche, l'innovation et les essais cliniques; 4. Développer un centre régional d'excellence pour les équipements médicaux; 5. Mettre en place une plateforme logistique pharmaceutique performante; 6. Accroître l'attractivité des investissements dans l'industrie pharmaceutique																																										
08/09 COMPOSANTES & CHRONOGRAMME	<table><tr><th>COMPOSANTE</th><th>2028</th><th>2029</th><th>2030</th><th>2031</th><th>2032</th><th>2033</th></tr><tr><td>C1. Zone industrielle pharmaceutique (8 projets)</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>C2. Zone de formation professionnelle et technique aux métiers du secteur de la pharmacie (2 projets)</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>C3. Recherche, développement et essais cliniques (4 projets)</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>C4. Centre de formation et de maintenance des équipements médicaux (1 projet)</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>C5. Zone de stockage, logistique et services (3 projets)</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td></tr></table>	COMPOSANTE	2028	2029	2030	2031	2032	2033	C1. Zone industrielle pharmaceutique (8 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	C2. Zone de formation professionnelle et technique aux métiers du secteur de la pharmacie (2 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	C3. Recherche, développement et essais cliniques (4 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	C4. Centre de formation et de maintenance des équipements médicaux (1 projet)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	C5. Zone de stockage, logistique et services (3 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
COMPOSANTE	2028	2029	2030	2031	2032	2033																																					
C1. Zone industrielle pharmaceutique (8 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐																																					
C2. Zone de formation professionnelle et technique aux métiers du secteur de la pharmacie (2 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐																																					
C3. Recherche, développement et essais cliniques (4 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐																																					
C4. Centre de formation et de maintenance des équipements médicaux (1 projet)	☐	☐	☐	☐	☐	☐																																					
C5. Zone de stockage, logistique et services (3 projets)	☐	☐	☐	☐	☐	☐																																					
10 BUDGET ESTIMATIF (EN MILLIONS DE FCFA)	500 000																																										
11 ÉTAT DE PRÉPARATION / EXÉCUTION	☒ Identification ☐ Évaluation Préliminaire ☐ Avant-Projet Détaillé ☐ Mobilisation des Financements ☐ Marché Signé ☐ Mise en Œuvre																																										
	EFFET(S)																																										

 RÉFÉRENCE 2026-2030 PND	5.02.1 — Les personnes physiques et morales accèdent à des services de transports routiers et ferroviaires modernes, durables et de qualité 4.04.2 — Le système de santé assure aux populations, en particulier les plus vulnérables, des soins de santé de qualité, accessibles, adaptés à leurs besoins 3.02.2 — Les PME sont davantage productives et accèdent aux marchés locaux et internationaux PRODUIT(S) 5.02.1.4 — La modernisation des infrastructures et le développement des services de transports routiers et ferroviaires sont réalisées pour améliorer la mobilité urbaine et interurbaine 4.04.2.2 — Le système de santé dispose de capacités renforcées pour une prise en charge adaptée et optimale de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes 3.02.2.1 — L'accès au financement des PME et la part aux marchés publics et privés sont améliorés ACTION(S) 5.02.1.4.4 — Accroître et moderniser les infrastructures et services du secteur de la logistique 4.04.2.2.1 — Renforcer l'offre de services intégrés et adaptés aux besoins de la mère, du nouveau-né, de l'enfant 3.02.2.1.4 — Assister les PME dans la prospection et l'accès à de marchés nouveaux
 MODE FINANCEMENT DE	☐ Gouvernement ☒ Privé ☒ PPP ☐ Bailleur Extérieur
 MOBILISATION DES FINANCEMENTS	FINANCEMENT À RECHERCHER ☐ Gouvernement ☒ Privé ☒ PPP ☐ Bailleur Extérieur
 NIVEAU DE PRIORITÉ	☐ 1 — Mise en Œuvre Immédiate ☒ 2 — Utile à Court Terme ☐ 3 — Utile à Moyen Terme